

**L'hon. Ron Basford (ministre de la Justice):** Monsieur l'Orateur, j'ai suivi l'émission avec beaucoup d'intérêt et j'aimerais féliciter de façon générale Radio-Canada d'avoir attiré l'attention du public sur la portée du crime organisé.

**Des voix:** Bravo!

**M. Fairweather:** Quelqu'un applaudit-il Radio-Canada? Nous ferions mieux de mener une autre enquête.

**M. Basford:** Cependant, une grande partie de l'émission, d'après ce que j'ai pu voir, provenait de témoignages obtenus grâce à l'installation de tables d'écoute dans le cadre de l'enquête sur le crime menée au Québec. C'est pour cette raison précise que les procureurs généraux recommandent depuis trois ans que la législation concernant l'écoute électronique soit modifiée, afin de pouvoir mieux lutter contre le crime organisé. Quant à l'adoption des dispositions du bill C-51...

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Basford:** ... la mesure la plus importante que puisse prendre le Parlement serait d'adopter ces dispositions le plus vite possible.

**M. Fraser:** C'est un coup bas!

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Ça ne colle pas.

**M. Fraser:** Vous ne savez pas de quoi vous parlez.

**M. Basford:** Le député de Vancouver-Sud dit que je ne sais pas de quoi je parle.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Vous n'avez pas de troubles auditifs.

**M. Basford:** Je m'appuie sur les rapports annuels des dix procureurs généraux des provinces, qui ont tous recommandé des dispositions de ce genre.

**M. Fraser:** Avez-vous déjà plaidé une cause devant un tribunal criminel?

**Mlle MacDonald:** Monsieur l'Orateur, la réponse du ministre constitue davantage une excuse qu'une explication de ce que fait le gouvernement libéral à l'heure actuelle.

**Des voix:** Bravo!

**Des voix:** Oh, oh!

**Mlle MacDonald:** Puis-je demander au ministre de répondre à la question que je lui ai posée et de dire quand il fera une déclaration au sujet de l'étendue du crime organisé au Canada, ou bien a-t-il l'intention de compter uniquement sur ce que lui disent les procureurs généraux des provinces?

### Questions orales

**M. Basford:** Monsieur l'Orateur, à mon avis, pour lutter contre le crime organisé, il serait plus utile d'avoir une mesure quelconque que des déclarations.

**M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au solliciteur général. Recommandera-t-il à son collègue de regarder la deuxième partie de l'émission qui sera télévisée ce soir?

**M. Basford:** Monsieur l'Orateur, je ne sais pas au juste à qui la question s'adressait?

**M. Clark:** Contournez-la quand même, Ron.

**M. Basford:** J'ai certainement l'intention de regarder la deuxième partie de l'émission et j'aimerais que les députés le fassent aussi, surtout les membres du comité permanent de la justice et des questions juridiques.

\* \* \*

### LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

#### LE RÔLE DU SÉNATEUR DAVEY DANS CERTAINES SOCIÉTÉS

**M. Elmer M. MacKay (Central Nova):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Je voudrais lui demander s'il est en mesure de transmettre à la Chambre les renseignements réclamés par mon collègue le député de Saskatoon-Biggan au sujet de l'activité du sénateur Keith Davey ou sa compagnie, York Sporting Investments, et de ses rapports avec Blue Water Racing Associates Ltd., constitué en société le 16 avril 1975 et dont le siège social est situé à London, Ontario?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, je ne possède pas tous les renseignements voulus, mais je suis sûr de les obtenir dans quelques jours. Je sais, d'après le rapport préliminaire, que ce présumé champ de courses a fonctionné un an, sauf erreur, et perdu \$70,000.

**M. MacKay:** Monsieur l'Orateur, le champ de courses agit comme le gouvernement sous ce rapport.

**Des voix:** Bravo!

**M. MacKay:** Monsieur l'Orateur, comme le premier ministre suppléant a mentionné le Livre vert dans sa réponse vendredi dernier à propos des problèmes que pose le conflit d'intérêts, peut-il dire si le sénateur Davey s'est contenté des petits bénéfices que lui procure son siège au Sénat en ce qui concerne ses relations avec le gouvernement fédéral ou si le sénateur ou une des ses compagnies font avec le gouvernement fédéral des affaires dont ils tirent également des revenus?